

DE LONDRES

WEILLE CLIMAT, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, INDUSTRIE, TRANSPORT UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

N° 24 – 2 juillet 2021

* Sommaire

Fait marquant

• Le Gouvernement présente son régime d'aides d'État post-Brexit

Climat & Energie

- COP 26 : La présidence britannique lance un programme de vaccination pour les Parties n'ayant pas accès au vaccin
- Le *Crown Estate* voit la valeur de son patrimoine augmenter grâce au dynamisme de l'éolien maritime
- Un consortium d'entreprises lance une étude sur la capacité des ménages à s'adapter à un réseau électrique plus flexible
- Le RU arrêtera dès 2024 d'utiliser le charbon dans sa production d'électricité

Environnement

- Foundation Earth teste un système de label environnemental pour des produits alimentaires
- G. Eustice ne souhaite pas pénaliser les consommateurs de viande pour parvenir à une transition bas carbone inclusive
- Le Treasury va lancer un programme d'émission d'obligations d'Etat vertes
- Les Lords appellent à la création d'un Office pour la Protection de l'Environnement « musclé et indépendant »

Industrie

- Le Royaume-Uni introduit une législation d'urgence pour prolonger les mesures de sauvegarde protégeant les producteurs d'acier nationaux
- L'organisation des industries manufacturières *Make UK* fait le bilan de 6 mois de Brexit et formule des demandes au Gouvernement
- Nissan annonce la construction d'une *gigafactory* et d'un nouveau véhicule électrique au RU



Transport

• La fédération des industries automobiles (SMMT) demande au Gouvernement des mesures pour soutenir et développer le secteur au RU

Fait marquant

Le Gouvernement présente son régime d'aides d'État post-Brexit

Le RU a présenté ce mercredi ses plans pour un système de subventions publiques post-Brexit plus simple, plus agile et moins bureaucratique, qui supprime les contrôles, ex-ante ou ex-post, ayant une portée contraignante. Le Gouvernement a déclaré que le nouveau système « partirait du principe que les subventions seront autorisées [...] si elles offrent un bon rapport qualité-prix au contribuable britannique et si elles sont accordées en temps utile et de manière efficace». Dans le nouveau système, les subventions inférieures à 315 000 £ pourront être accordées librement, de même que les aides s'inscrivant dans des « parcours simplifiés » spécialement conçus pour atteindre les objectifs stratégiques du Gouvernement, tels que l'atteinte du Net Zero à horizon 2050. Deux autres catégories seront créées pour les subventions plus controversées. En matière de contrôle, le RU mettra en place au sein de l'Autorité de la Concurrence et des Marchés (Competition and Markets Authority) une « unité de conseil en matière de subventions », qui pourra émettre un avis non contraignant mais qui, dans certains cas, devra être rendu préalablement à l'octroi de la subvention. Les entreprises s'estimant lésées pourront introduire un recours contre l'aide devant les tribunaux britanniques compétents. Il sera en outre interdit d'accorder des garanties gouvernementales illimitées aux entreprises et de verser des subventions aux entreprises insolvables. Les entreprises cherchant un arbitrage devront demander réparation auprès des tribunaux britanniques. Le régime proposé est susceptible de raviver les tensions avec les administrations décentralisées d'Écosse et du Pays de Galles, qui auraient souhaité contrôler leur politique de subventions et rester étroitement alignées sur les règles de l'UE suite au Brexit. La loi pourrait entrer en vigueur en 2022.



Climat & Energie

Flash – La compagnie pétrolière norvégienne <u>Equinor</u> annonce la construction de la plus grande centrale électrique à hydrogène au monde dans l'ouest de l'Angleterre

Flash – La London Climate Action Week se poursuit jusqu'au 4 juillet

Flash – La Reine appelle à un changement des comportements pour lutter contre le changement climatique

COP 26 : La présidence britannique lance un programme de vaccination pour les Parties n'ayant pas accès au vaccin

La présidence britannique a apporté le 28 juin plusieurs précisions s'agissant de la politique vaccinale qui sera mise en place lors de la COP 26. Certaines Parties (délégations, observateurs et médias) qui n'auraient pas accès aux vaccins dans leurs pays pourront bénéficier <u>du</u> programme de vaccination lancé conjointement par le RU et la CCNUCC. Si la présidence britannique encourage fortement les Parties à se faire vacciner, elle a réaffirmé que la vaccination ne serait pas obligatoire pour les participants et qu'aucune limite ne serait imposée concernant le nombre de représentants par délégation à Glasgow. Les personnes accréditées se trouvant dans l'incapacité de se faire vacciner dans leur pays d'origine pourront faire part de leur intérêt à recevoir un vaccin via le portail d'inscription mis en place par les Nations Unies d'ici le 23 juillet. La présidence a confirmé que seuls les vaccins approuvés par l'Organisation mondiale de la santé pourront être délivrés et qu'il ne sera pas possible pour les participants intéressés de choisir leurs vaccins. La prise en charge financière de ce programme n'a pas été précisée à ce stade.

Le *Crown Estate* voit la valeur de son patrimoine augmenter grâce au dynamisme de l'éolien maritime

Le <u>portefeuille du *Crown Estate*</u>, qui gère le « domaine public du souverain britannique » (n'étant ni propriété de l'Etat, ni partie du domaine privé royal) s'est apprécié de 1 Md£ entre mars 2020 et mars 2021, pour atteindre 14,4 Md£. Cette augmentation est due à une hausse sensible des <u>enchères</u>, dont est responsable le *Crown Estate*, visant à attribuer des droits d'exploitation des fonds marins en vue de l'installation d'éoliennes maritimes. Les grandes compagnies pétrolières, quasi absentes du secteur de l'éolien maritime jusqu'à présent, se sont en effet positionnées massivement afin de diversifier leurs activités, conduisant à doubler la valeur des enchères de 2 Md£ à 4,1 Md£. Les droits à exploitation attribués via le système d'enchères pourraient rapporter sur les dix prochaines années plus de 8,8 Md£ au *Crown Estate*, dont les trois quarts des bénéfices sont reversés au *Treasury*. Des consortiums impliquant BP et Total ont obtenu trois des six projets de construction de nouveaux parcs éoliens maritimes proposés dans le cadre des dernières enchères en février dernier; ils fourniront ensemble un peu moins de 8 GW de nouvelle capacité, ce qui permettrait d'alimenter en électricité plus de 7 millions de foyers.



Un consortium d'entreprises lance une étude sur la capacité des ménages à s'adapter à un réseau électrique plus flexible

Lancé cette semaine par une coalition d'entreprises du secteur énergétique, dont Octopus Energy, Ohme, National Grid Electricity System Operator et Scottish and Southern Electricity Networks, le projet <u>CrowdFlex</u> vise à étudier l'impact du raccordement de 25 000 foyers équipés de véhicules électriques, de pompes à chaleur et de batteries domestiques sur le réseau électrique. L'étude vise à comprendre si le réseau électrique britannique, qui doit accompagner le développement des sources renouvelables dans un contexte météorologique très variable, peut gagner en flexibilité. L'essai doit également permettre de mieux comprendre l'impact des fluctuations de production d'électricité sur le comportement des ménages, et notamment d'évaluer si la demande en électricité augmenterait en cas de surproduction et de baisse des prix associée (par exemple les jours de grand vent). L'analyse doit aussi examiner les changements d'habitudes d'utilisation en réponse aux signaux de prix provenant des tarifs intelligents d'Octopus Energy et aux instructions directes des chargeurs intelligents de véhicules électriques et de l'application mobile d'Ohme.

Le RU arrêtera dès 2024 d'utiliser le charbon dans sa production d'électricité

La ministre en charge de l'Energie, de la Croissance Propre et du Changement Climatique, Anne-Marie Trevelyan, a <u>annoncé</u> lors d'un événement de la <u>Powering Past Coal Alliance</u> le 30 juin que le RU allait avancer d'un an, soit au 31 octobre 2024, la date à partir de laquelle le RU ne produira plus d'électricité à base de charbon. Selon elle, cette nouvelle étape est une illustration des mesures concrètes mises en place par le Gouvernement britannique en amont de la COP 26, visant notamment à entraîner les autres pays à abandonner le charbon. Au RU, cette politique ne s'appliquera néanmoins qu'au charbon utilisé pour produire de l'électricité (soit aujourd'hui 1,8 % du mix électrique) mais ne concernera pas l'industrie sidérurgique (dont 78 % de la production dépend du charbon, et qui représente plus de 13 % des émissions nationales de gaz à effet de serre) ou les mines de charbon.

Environnement

Foundation Earth teste un système de label environnemental pour des produits alimentaires

Mené en partenariat avec 13 entreprises, dont Marks & Spencer, Sainsbury's et Costa Coffee, <u>Foundation Earth</u> doit lancer à la rentrée un système de labellisation environnemental visant à mieux informer les Britanniques sur l'empreinte écologique des produits qu'ils consomment. Les produits sélectionnés pour cet essai, dont des fruits, du lait ou encore de la viande, seront classés en fonction de <u>plusieurs critères</u>, comprenant leurs émissions de carbone, mais aussi leur impact sur la biodiversité et la pollution de l'eau, tout au long de la <u>chaîne d'approvisionnement</u> (comprenant la production, la transformation, le conditionnement et le transport). Selon



Foundation Earth, l'un des objectifs de cette initiative est d'évaluer si l'introduction d'écolabels peut induire des changements dans les habitudes de consommation. Le ministre en charge de l'environnement et de l'agriculture, G. Eustice, a salué le développement de l'éco-labélisation des produits alimentaires, qui contribue selon lui à l'action contre le changement climatique et à un développement plus durable.

G. Eustice ne souhaite pas pénaliser les consommateurs de viande pour parvenir à une transition bas carbone inclusive

A l'occasion d'un déplacement à Groundswell (sud de Londres) pour un événement sur l'agriculture durable, G. Eustice, le ministre en charge de l'environnement, a <u>réaffirmé</u> que le Gouvernement n'envisageait pas d'inciter les Britanniques à manger moins de viande. Selon lui, des messages de ce type risqueraient de saper les efforts du Gouvernement pour délivrer une transition bas carbone inclusive. Ces déclarations suivent de près la publication par le *Climate Change Committee* de son <u>rapport d'étape annuel</u> sur les progrès britanniques en matière d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique, qui recommande notamment de diviser par 5 la consommation nationale de viande d'ici à 2030. Selon le rapport, le secteur agricole serait à l'origine de 10 % des émissions de gaz à effet de serre au RU, principalement du fait des émissions issues de l'élevage, tout en occupant des terres qui pourraient être reboisées et/ou utilisées pour stocker du carbone. Également interrogé sur la perspective d'une taxe carbone aux frontières sur les produits agricoles, qui toucherait la production de viande et de produits laitiers, G. Eustice a déclaré que de tels ajustements n'étaient pas attendus dans « un avenir prévisible ».

Le Treasury va lancer un programme d'émission d'obligations d'Etat vertes

A l'occasion de son <u>allocution</u> annuelle à à la *City*, le Chancelier Rishi Sunak a <u>annoncé</u> le lancement d'un programme d'émission d'obligations d'Etat « vertes » pour un montant de 15 Md£. Le <u>programme</u> a pour objectif de mettre à profit l'épargne des ménages britanniques accumulée pendant la pandémie qui, d'après le Gouvernement, est estimée à 180 Md£, afin de <u>financer</u> des projets nécessaires à la transition écologique du RU, tels que des bus zéro émissions, des éoliennes en mer, de l'hydrogène ou encore des programmes de plantation d'arbres. Ces obligations pourraient être disponibles dès le mois de septembre, via *National Savings & Investments* (NS&I), la banque d'épargne publique soutenue par le *Treasury*, avec un investissement minimum de 100 £ et une limite de 100 000 £ par personne. Les acquéreurs de ces obligations bénéficieront d'un taux d'intérêt fixe, qui doit encore être déterminé, sur une période de trois ans. Bridget Phillipson, le ministre de l'opposition (*shadow chief secretary*) au *Treasury*, a déclaré que le programme manquait singulièrement d'ambition pour permettre de répondre à l'urgence climatique.

Les Lords appellent à la création d'un Office pour la Protection de l'Environnement post-Brexit « musclé et indépendant »

L'Office pour la Protection de l'environnement (OEP) qui remplacera la Cour de Justice de l'Union Européenne dans le contrôle de la bonne application des régulations environnementales au RU,



devrait être intégré au ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires Rurales, ce qui a suscité de vives critiques au sein de la Chambre des Lords. Alors que sa création est prévue dans le cadre de l'Environment Bill actuellement examiné à la chambre haute du Parlement, les Lords ont exprimé des doutes quant aux marges de manœuvre dont pourrait bénéficier l'OEP. Si le Gouvernement a insisté sur le fait que l'OEP serait indépendant, l'Environment Bill prévoit à ce stade que son conseil d'administration soit nommé sur proposition du ministère en charge de l'Environnement (Defra). De même, son budget serait fixé par le Defra et son champ de compétences et de contrôle serait étroitement contrôlé. Plusieurs Lords se sont exprimés au sujet de la nécessité d'établir un organisme non seulement indépendant de fait, mais qui soit, en outre, perçu comme tel. Ces déclarations <u>suivent</u> de près la publication par le Bingham Centre d'un rapport d'analyse sur les dispositions juridiques de l'OEP, concluant qu'en l'état, l'office risquait de saper l'Etat de droit britannique et d'être limité dans ses pouvoirs visant à garantir une protection adéquate de l'environnement.

Industrie

Le RU introduit une législation d'urgence pour prolonger les mesures de sauvegarde protégeant les producteurs d'acier nationaux

La ministre du commerce international, Liz Truss, a annoncé ce mercredi l'introduction d'une <u>législation d'urgence visant à protéger les producteurs d'acier britanniques</u> du risque de concurrence des produits en acier à faible coût, en maintenant les mesures de sauvegarde (droits de douane) sur l'importation de ces produits. Cette mesure, qui fait suite à un intense lobbying de l'industrie sidérurgique britannique, vise à passer outre les recommandations de la nouvelle Autorité des recours commerciaux (*Trade Remedies Authority*), organisme indépendant créé le 1^{er} juin dernier. Ces mesures de sauvegarde de l'acier, mises en place en 2018, alors que le Royaume-Uni faisait encore partie de l'UE, soumettent certains produits à un droit de douane de 25 % au-delà d'un quota; elles ont été prolongées de 3 ans par l'UE. Le Gouvernement a annoncé qu'il allait prolonger ces mesures de sauvegarde pour 15 catégories de produits en acier sur 19, pour une période initiale de 12 mois.

L'organisation des industries manufacturières *Make UK* fait le bilan de 6 mois de Brexit et formule des demandes au Gouvernement

Make UK a publié le 1^{er} juillet un <u>rapport sur le commerce et la coopération avec l'UE</u> au cours du premier semestre, qui souligne les difficultés rencontrées par les industries manufacturières : ainsi, moins de 4% des entreprises du secteur ont indiqué n'avoir rencontré aucune difficulté pour commercer au cours du semestre. L'organisation demande un plus grand soutien de l'Etat aux PME et une simplification des procédures douanières entre l'UE et le RU, ainsi qu'une plus grande lisibilité et un assouplissement des conditions des déplacements professionnels. Elle appelle également le Gouvernement à prendre en compte et évaluer les conséquences et coûts potentiels des



divergences réglementaires avec l'UE, et considère que l'introduction d'une clause de cumul d'origine pour les échanges de marchandises serait mutuellement bénéficiaire au RU et à l'UE.

Nissan annonce la construction d'une gigafactory et d'un nouveau véhicule électrique au RU

Le constructeur japonais <u>Nissan a annoncé ce jeudi</u> une augmentation majeure de la production de véhicules électriques dans son usine britannique de Sunderland, dans le cadre d'un investissement d'1 Md£, dont 423 M£ seront dédiés à la production d'un nouveau modèle entièrement électriques. La production de ce dernier créera environ 900 nouveaux emplois et plus de 4 500 dans la chaîne d'approvisionnement britannique du constructeur. Le partenaire de *Nissan, Envision AESC,* construira en outre une *gigafactory* au Royaume-Uni, qui pourrait être opérationnelle en 2024 et fournira à terme des batteries électriques pour alimenter jusqu'à 100 000 véhicules Nissan par an. Elle permettra de créer 750 nouveaux emplois et de conserver 300 postes existants. Le niveau de contribution du Gouvernement britannique au plan d'expansion n'a pas été révélé, mais le directeur de l'exploitation du Groupe souligne que « sans le soutien du gouvernement, cela n'aurait pas été possible ». Pour sa part, <u>Stellantis</u>, société mère de *Vauxhall*, serait en discussion avec le Gouvernement britannique et examine les options pour l'avenir de son usine d'Ellesmere Port, qui pourrait se dédier à la construction de véhicules électriques.



La fédération des industries automobiles (SMMT) demande au Gouvernement des mesures pour soutenir et développer le secteur au Royaume-Uni

Dans un <u>nouveau rapport</u>, la fédération britannique du secteur automobile (Society of Motor Manufacturers and Traders, SMMT), formule 12 demandes visant à soutenir et développer le secteur au Royaume-Uni. Elle demande notamment que le Gouvernement s'engage à soutenir la production de 60 GWh de batteries électriques via des gigafactories d'ici 2030, ainsi que le développement d'une gigafactory de piles à combustible d'une capacité de 2 GWh d'ici la fin de la décennie. Elle souhaite que le Royaume-Uni s'engage à devenir un *leader* mondial dans le développement et le déploiement de la technologie des véhicules connectés et automatisés, demande un soutien pour développer un réseau de 2,3 millions de nouvelles bornes de recharge – contre 43 000 actuellement – et propose la création d'un fonds « Build Back Better » afin d'encourager les automobilistes à passer aux véhicules électriques. Elle souhaite enfin que les industriels contribuant à l'atteinte du *Net Zero*, tels que les constructeurs de véhicules bas carbone, puissent accéder aux mêmes avantages et régimes de compensation que les industriels à forte intensité énergétique et bénéficier ainsi d'un soutien accru dans le cadre du système britannique d'échange de quotas d'émission (ETS).





La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : <u>www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international</u>



Rédacteurs:

Pour s'abonner

Responsable de la publication : Service Economique Régional de Londres Margot Bloch, Gautier Houel, Inès Urman, revu par Stanislas Godefroy

londres@dgtresor.gouv.fr